

# **RAPPORT D'ACTIVITES DU CEP-CAFI Année 2025**

**Chers amis,**

**Paris , le 9 Décembre 2025**

**L'Assemblée Générale du CEP-CAFI aura lieu le Dimanche 02 Février 2026 à la Cité Traeger, au 19 rue Boinod 75018 PARIS - de 14h à 17h (Métro Mercadet Poissonniers) avec un ordre du jour suivant :**

**De 14h à 16H 30 :**

- Présentation du rapport d'activités par Daniel
- Présentation du rapport financier par Henri
- Projet de loi pour les Rapatriés d'Indochine Daniel
- Suivi de l'avant projet du lieu de mémoire par Nina
- Festivités du 15 août 2026 au CAFI Nina

**De 16h30 à 17h30 :**

Un pot de l'amitié clôturera la soirée. Nous partagerons ensemble les galettes du Roi après les travaux. Le bureau du CEP-CAFI vous remercie du soutien que vous avez apporté en 2025. Elle souhaite vous informer des activités qu'elle a menées durant cette année.

**NOS ACTIONS :**

**\*Vendredi 07 Février 2025:**

Le CEP-CAFI a participé à la réunion avec Madame la Députée Nadège ABOMANGOLI à l'Assemblée Nationale sur le texte de loi proposé par Monsieur le Député Olivier FAURE dans le but de convaincre les députés de son groupe de le voter.

**\* Samedi 22 Mars 2025 :**

le CEP-CAFI a organisé un grand gala de soutien au CAFI avec un spectacle de danse animé par un troupe de danseuses vietnamiennes . Plus de 250 personnes ont honoré leur présence à cette soirée de convivialité. Beaucoup de lots ont été gagnés par les participants en particulier un billet d'avion Aller-retour pour Paris-Ho Chi Minh .

**\* Mardi 02 Avril 2025:**

Les associations des rapatriés d'Indochine ( CEP-CAFI et l'ARINA ) ont rencontré Mr Olivier MAIGNE , directeur du cabinet de la Ministre déléguée auprès du Ministre des Armées , Mr David DOMINE-COHEN son directeur adjoint et Mr Kôichi COURANT au Ministère des Armées pour discuter sur le texte de loi concernant la reconnaissance et la réparation. Le Ministère veut privilégier le lieu de mémoire que la réparation . Les associations souhaitent aborder les questions de reconnaissance et la réparation dans le même texte de loi .

**\* Vendredi 09 Mai 2025 :**

Le CEP-CAFI participe au vernissage du Muséal de Noyant d'Allier en présence des personnalités de la région ( Préfet, députés , maire et associations ) en présence du député Olivier FAURE .

**\* Mardi 3 Juin :**

Le CEP-CAFI a participé un débat avec vote sur la proposition du texte loi pour la reconnaissance et la réparation pour les préjudices subis par les rapatriés et leurs familles devant 231 députés à l'assemblée nationale . Les députés de la nation ont voté à l'unanimité le texte de loi pour les rapatriés. Dès le lendemain , la présidente de l'assemblée nation a remis ce texte de loi au président du Sénat . Plus d'une trentaine des adhérents et amis du CAFI étaient présents

**\* Dimanche 8 Juin :**

Le CEP-CAFI a participé à la commémoration de la fin de la guerre d'Indochine à Sarcelles (Val d'Oise ) en présence du Maire, du député et des associations de l'Indochine .Pour la première Nous avons pu expliquer les raisons de notre présence à cette cérémonie en évoquant le parcours complexe et difficile des Rapatriés d'Indochine arrivés en 1956 .

**\* 16, 17, 18 Août :**

Pendant ces 3 jours, le CEP-CAFI a animé des activités culturelles et cultuelles pour faire vivre le lieu de mémoire du CAFI. ( voir le programme des activités ). Une projection avec débat sur le documentaire le Camp des oubliés a été organisé en présence du sénateur du Lot et Garonne Michel MASSET et des participants du CAFI. Beaucoup de nos amis et adhérents ont participé à la cérémonie d'hommage à nos parents et au repas organisé par le CEP-CAFI, à la saveur vietnamienne du camp.

**\* Mardi 2 Septembre :**

Le CEP-CAFI, l'ARINA et la FNR ont rencontré le sénateur Rachid TEMAL au sénat . C'est lui qui sera le rapporteur de notre texte de loi au Sénat peut -être fin décembre. Nous lui demandons de chercher la voie le plus rapidement possible pour le vote au Sénat , mais vu la conjoncture actuelle au gouvernement , il nous faut être patient.

Nous continuons à faire vivre ce lieu pour que le CAFI perdure et nous comptons sur vous dès maintenant pour renouveler votre adhésion ou apporter votre soutien à l'association pour l'année 2026 en retournant le coupon complété et le chèque à l'ordre du CEP-CAFI.

Pour tous ceux qui souhaitent effectuer par virement bancaire , peuvent demander le RIB du CEP-CAFI par mail ou par messenger .

Le Président du CEP-CAFI  
Daniel FRECHE